Zeitschrift: Collage : Zeitschrift für Raumentwicklung = périodique du développement territorial = periodico di sviluppo territoriale

Herausgeber: Fédération suisse des urbanistes = Fachverband Schweizer Raumplaner

Band: - (1997)

Heft: 4

Artikel: Que celui qui n'a jamais créé pose la première pierre ...

Autor: Merle, Thierry

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-957676

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LEQUEL D'ENTRE NOUS OSERA PRÉTENDRE QU'IL N'A JAMAIS PARTICIPÉ, DE PRÈS, OU SURTOUT DE LOIN, À LA MISE EN PLACE DE L'UNE DE NOS FUTURES FRICHES?

Que celui qui n'a jamais créé pose la première pierre...

▸ **Thierry Merle**

Nos friches du futur ne seront pas le fruit d'un hasard, le résultat inéluctable d'un développement qui n'a pas toujours été fait pour durer. Une friche, ça se pense, ça se fait et c'est fait pour durer. Ainsi, pour que nos friches du futur ne demeurent pas ces obscures objets du délire collectif et que chacun puisse réussir sa future friche, je vous offre ce «Guide de la friche de demain».

Polémique? Sûrement. Irréaliste, pas vraiment!
Lisez d'abord, critiquez ensuite. Et répondez à la grande question: «Lequel d'entre nous osera prétendre qu'il n'a jamais participé, de près, ou surtout de loin, à la mise en place de l'une de nos futures friches?»
Le Bourgeois Gentilhomme faisait de la prose sans le savoir? Qu'à cela ne tienne, nous n'avons plus le droit de faire des friches sans le savoir! Non, les friches du futur ne seront pas le témoignage de notre inculture.

1. Trouver l'idée
Pas n'importe laquelle, la meilleure évidemment! La presse s'en fera l'écho. Ce besoin parfaitement ignoré jusqu'alors deviendra une nécessité absolue, une priorité incontournable. Les arcanes du développement s'exprimeront «Au nom des territoires en concurrence, il faut aller vite!»

2. Contourner la programmation
Rapidité est mère de sûreté. Surtout ne pas remettre en cause ce qui est décidé. Le besoin est évident? Il est normal que la réponse, l'unique réponse, le soit aussi. Ainsi la certitude pourra se muer en réalité virtuelle, le meilleur projet sera déjà établi. L'entretien? A quoi bon se préoccuper aujourd'hui des affres de demain. A l'heure où le partage du travail est d'actualité, laissez en donc un peu à vos successeurs.

3. Choisir son territoire
Ou plus exactement imposer son territoire. L'usage judicieux du sol n'est plus une valeur porteuse. Seul le prix de celui-ci, le prix à payer en l'occurrence, sera à considérer. Si d'aventure l'un de ces intellectuels suspects osait poser la question «De quel prix à payer parlez-vous?», ne pas répondre à la provocation et ignorer le gêneur.

4. Embarrasser les décideurs
Tous les coups sont permis. Seul le manque d'imagination peut limiter l'emploi de ces accessoires indispensables et très efficaces. Voici quelques suggestions : la pression des médias, les périodes électorales, les promesses de créations d'emploi, les prévisions de rentrées fiscales, etc.

5. Priver les bureaux
... de leur pouvoir d'analyse et de toute autonomie par une tactique déjà largement éprouvée: remettre régulièrement en cause les objectifs, brouiller sans cesse les cartes, imposer de trop courts programmes de travail, etc. En cas de problème majeur, lancer l'opération CHF pour s'assurer la victoire (En clair, bannir les mots Contrats, Honoraires et Frais).

6. Cantonner les fonctionnaires
... à leur rôle de fonctionnaire. La connaissance des textes et des «niches» de la législation sera essentielle à l'aboutissement du projet. «Patience et longueur de temps feront plus que force ni que rage».

7. Triompher de l'étude d'impact
Derrière ces mots barbares, une seule certitude: éviter de creuser là ou d'autres se sont ensevelis. Il existe tant et tant de dossiers tellement semblables...

8. Marquer son territoire
Le pays sage change, le paysage changera aussi. Creusez, bétonnez, polluez, il faut s'en donner les moyens. L'usage immodéré du béton armé est recommandé: la dégradation est lente mais sûre, c'est gris, c'est lourd, et c'est tellement coûteux à démolir et à évacuer... Pensez aussi aux archéologues du futur.

9. Gérer et pérenniser
Aucune initiative ne doit contrarier le développement certain de ce territoire incertain. Rechercher l'aléatoire, le hasard, l'à peu près. Pourquoi ne pas s'offrir le luxe d'une petite faillite?

10. Historier le temple de la connaissance
Envoyez-nous vos plus belles photographies pour que la sédimentation du territoire puisse s'afficher au grand jour et servir de référence. Peut-être découvrirons-nous la période du cycle de reproduction.. ■

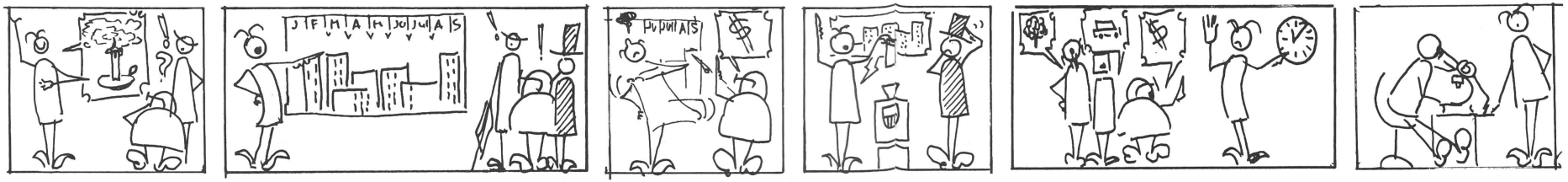

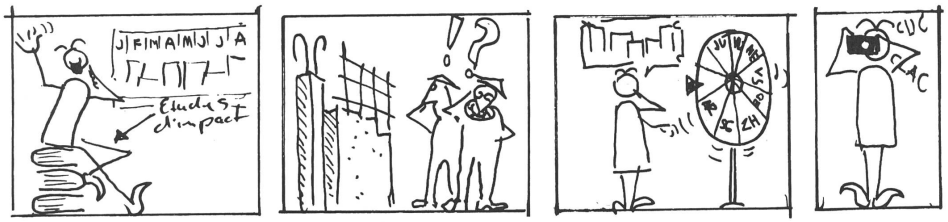

▸ **Thierry Merle**
Architecte Urbaniste, Develier
▸ **dessin Jacques Macquat, Lausanne**

Wer noch nie geplant hat, werfe den ersten Stein
Wer unter uns wagt zu behaupten, er habe noch nie, weder direkt oder indirekt, an der Entstehung zukünftiger Stadtbrachen mitgewirkt? Diese Brachen sind nicht ein Produkt des Zufalls und auch nicht eine unabwendbare Folge eines Zustandes, der als Provisorium gedacht war. Eine Stadtbrache wird erfunden, wird gemacht und zwar auf Dauer. Nachstehend 10 Handlungsanweisungen wie jeder mit Erfolg seine zukünftige Brache machen kann, damit diese nicht als Produkt eines kollektiven Deliriums im Dämmerzustand verharren:

- *Eine Idee finden, welche Bedürfnisse erzeugt*
- *Bereits Entschiedenes nie in Frage stellen*
- *Standorte einzig und allein auf Grund des Preises auswählen*
- *Nach der Devise handeln: Alle Streiche sind erlaubt*
- *Den Planungsbüros jede Analyse und überhaupt jedes selbständige Denken verbieten*
- *Die Beamten auf ihr Beamtensein beschränken*
- *Die Umweltverträglichkeitsprüfungen überspielen*
- *Das Territorium mit Beton abstecken*
- *Sich anbahnende Entwicklungen auf keinen Fall in Frage stellen*
- *Die Brache zum Denkmal aufwerten*